

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
N. T. SAINT-PÈRE PIE X

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

**Au sujet des grades académiques en Ecriture
sainte qui devront être conférés par
la Commission biblique**

PIE X, PAPE

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

LA conscience de Notre devoir apostolique Nous invite à promouvoir de plus en plus parmi le clergé l'étude de l'Ecriture sainte, surtout à l'époque présente, où Nous voyons cette source de révélation divine et de la foi battue en brèche, partout et plus que jamais, par l'intempérance de la raison humaine. C'est ce que comprenait Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, aussi ne se contenta-t-il pas d'avoir publié en l'année 1893 la lettre Encyclique *Providentissimus Deus*, spécialement consacrée à la question biblique. En effet, peu de mois avant sa mort, par la lettre apostolique *Vigilantiae*, il institua un conseil romain particulier, composé d'un certain nombre de cardinaux de la Sainte Eglise, ainsi que de plusieurs autres hommes d'une science éprouvée.